



Disparition du taux plancher : propriétaires forestiers et scieurs fortement touchés

Marché des bois

L’abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 Euro le 15 janvier dernier, a été largement commenté dans les médias suisses. Au niveau du marché du bois, l’effet s’est rapidement fait sentir sous la forme d’une forte baisse de prix des bois ronds, sans oublier celui des sciages, obligés de suivre sous la pression des importations.

Abstraction faite de ces effets de change, le marché dans les pays voisins en zone Euro était orienté légèrement à la baisse en ce début d’année. Affaiblissement pour partie dû à des effets saisonniers, mais aussi conjoncturels comme en France, où les mises en chantier en 2014 sont en recul de 10% sur un an.

Sur le marché suisse, les baisses de prix des grumes de service atteignent ainsi 10 à 18%, parfois bien au-delà de l’effet de change. Dans bien des cas, les scieries ont simplement communiqué leurs nouveaux prix à des fournisseurs désorganisés, sans qu’une véritable négociation ait lieu, illustrant bien l’avantage de disposer, comme dans notre canton, d’une organisation de marché telle que La Forestière. Car dès les premiers jours suivants le 15 janvier, propriétaires forestiers et acheteurs de bois ont pu se tourner vers les agents commerciaux, des interlocuteurs qui disposent d’une vue élargie du marché, et qui ont contribué à un retour au calme et une reprise des transactions sans effet de panique. D’autre part, nous pensons que la confiance construite au fil des ans entre La Forestière et ses clients, a elle aussi permis un redémarrage plus rapide du marché.

Lobbying : réaction rapide d’Economie Forestière Suisse pour demander des mesures de soutien

Le 16 janvier 2015 déjà, EFS publiait un communiqué de presse exposant l’ampleur de l’impact négatif de la hausse massive du Franc pour le secteur forestier et de première transformation du bois suisses.

Quelques jours plus tard, le 19 février, une conférence de presse était organisée sous l’égide de Lignum à Worb, en présence de représentants d’EFS et d’IBS, la faïtière des scieurs. Lors de cette conférence largement reprise par les médias du pays, onze mesures de soutien ont été réclamées afin de soulager la branche durant ces temps difficiles (voir résumé de ces mesures, **annexe 1**).

Enfin, sept interventions parlementaires seront déposées durant la session du printemps 2015 afin d’améliorer les conditions-cadre de la filière bois (voir **annexe2**). La bataille s’annonce rude, à l’exemple du

rejet sec le 9 mars dernier par le Conseil des Etats, de l'initiative von Siebenthal sur la desserte forestière.
Voir http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123877

Lobbying : Bois local dans le canton de Vaud

Construction emblématique et projet à rebondissements, la reconstruction après incendie du bâtiment du Parlement vaudois sera l'occasion pour la filière forêt-bois de montrer sa solidarité. En effet, la charpente de l'édifice sera réalisée en panneaux autoportants en bois vaudois. Ce qui paraît à priori naturel dans un canton couvert à 29% de forêts, a pourtant failli ne pas être le cas : Il faut savoir qu'on ne trouve pas sur sol vaudois, de fabricant de tels panneaux, qui peuvent dépasser 20 cm d'épaisseur. Mais à l'initiative des députés Pierre Volet et Daniel Ruch, tous deux membres du Groupe Filière Bois du Grand Conseil récemment formé, une solution a pu être mise en place : Les bois provenant de forêts vaudoises, seront sciés chez nous puis mis à disposition du fabricant allemand qui en fera les panneaux nécessaires.

Cette solution a évidemment un surcoût par rapport à l'achat de panneaux 100% allemands. Rigueur budgétaire oblige, c'est la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs qui par un beau geste, a accepté de couvrir cette charge de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Nous pouvons donc être soulagés : les débats de nos parlementaires se dérouleront dans une atmosphère favorablement influencée par les discrètes effluves d'épicéas issus de nos belles forêts !

Voir communiqué de presse, **annexe 3**.

Voir aussi : <http://www.eugen-decker.de/fr/produits/panneaux-contrecolles.html>
<http://www.volet.ch/qsPortal/Home.asp?N=561&M=200>
<http://www.danielruch.ch/>

Personnel de La Forestière : bienvenue aux nouveaux arrivés !

Afin de repourvoir plusieurs postes sur le site d'Echandens, trois personnes ont rejoint le personnel de La Forestière ces dernières semaines :



Mme Sylvie Croset a été engagée dès le 1^{er} mars 2015 en prévision du remplacement de **Mme Marie-Lise Panchard**, qui prendra sa retraite à fin mai 2015. Secrétaire-comptable de formation, elle sera chargée de la facturation des bois. Mme Croset a déjà travaillé pour La Forestière entre 2000 et 2003 en tant qu'aide-comptable. Suite à cette expérience, elle a poursuivi son parcours professionnel tout en continuant de se former, et a occupé dernièrement un poste de secrétaire-fiscaliste au service d'une fiduciaire.



M. David Girardon a débuté son activité au sein de La Forestière le 1^{er} janvier 2015. Actuellement en période de formation, il sera appelé à remplacer **M. François Germain (Secteur Ouest)**, qui prendra sa retraite l'été prochain. M. Girardon est âgé de 32 ans et est né à Champagnole, dans le Jura français. Il a acquis une formation technique et commerciale à l'Ecole Nationale du Bois de Mouchard, complétée par une expérience de plusieurs années de vente au service de négociants en bois, dont sept années en Suisse romande.



M. Jeff Laffely a été engagé dès le 1^{er} février 2015 en tant qu'agent commercial. Agé de 31 ans et habitant L'Isle, il a obtenu les CFC de mécanicien sur automobiles puis de forestier-bûcheron. Associé durant quelques années dans une entreprise de travaux forestiers, il est ensuite entré au service de Gétaz-Miauton dans le secteur bois, accédant rapidement à un poste à responsabilités dans la vente. Il se réjouit de se retrouver à nouveau dans l'environnement forestier qu'il affectionne.

Nous souhaitons à ces personnes une cordiale bienvenue au sein de La Forestière et beaucoup de satisfaction dans leur travail au service de nos membres.

Vous trouverez une vue d'ensemble des secteurs commerciaux sur notre site Internet www.laforestiere.ch

Lignum Vaud : Inauguration du *Xylodôme* (pavillon bois du site de Beaulieu)

Les membres de La Forestière avaient largement soutenu ce projet par le versement d'une vingtaine de milliers de francs à l'automne 2013. Conçu pour être une vitrine des possibilités de mise en œuvre du bois suisse, le Xylodôme a été inauguré le 9 mars dernier à l'occasion de l'assemblée générale de Lignum Vaud sur le site de Beaulieu. Il sera destiné à servir de pavillon d'accueil et d'information du public lors des manifestations tenues sur le parc des expositions lausannois.

En attendant la communication officielle de Lignum sur cet édifice, les intéressés pourront le découvrir en visitant le salon Habitat et Jardin jusqu'au dimanche 15 mars 2015.

LA FORESTIERE